



# [ÉCOL'INFOS]

SNUipp 37

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91  
mail : [snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr) Internet : <http://www.snuipp37.fr>

Dispensé de timbrage

TOURS CTC

Routage  
Presse  
Urgente  
Date  
de dépôt :  
11/07/2017



## BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE

N°255 JUILLET 2017 Bulletin mensuel

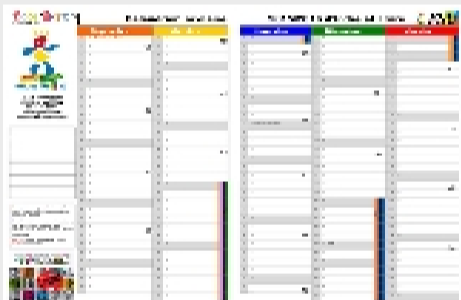
N° de commission CPPAP 0720 S 07531 ISSN 1241-4816

Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 €  
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37.  
Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer  
les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

«AD1»  
«AD2»  
«AD3»  
«AD4»  
«AD5»  
«AD6»  
«AD7»

## SOMMAIRE

Page 1 : une  
Page 2 : édito et rentrée  
Page 3 : rentrée suite  
Pages 4,5 et 6 : CAPD du 5 juillet  
Pages 7,8 et 9 : dossier reclassement  
Page 10 : CAPD 16 MAI  
Page 11 : HORS CLASSE  
Page 12 : CT SD 20 juin  
Page 13 et 14 : audience rectrice  
Page 15 : courrier allègements de services  
Page 16 : PDMQDC et retraités  
**ENCART LE CALENDRIER  
2017-2018**



## JOURNAL AUX ADHERENT-E-S

Toute l'équipe du SNUipp-FSU37  
vous souhaite de belles vacances !

# ASSEZ JOUÉ AVEC L'ECOLE !

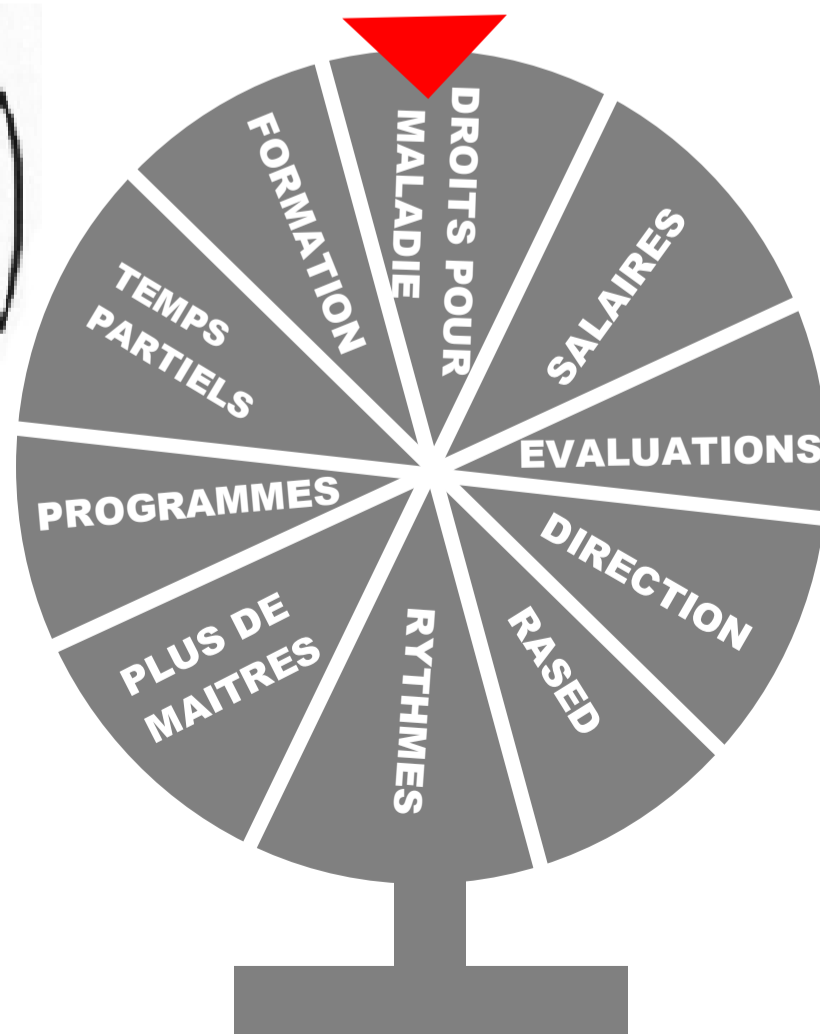
Le temps du politique  
n'est pas celui de l'école !

## EVENEMENT REUNION SYNDICALE Avec

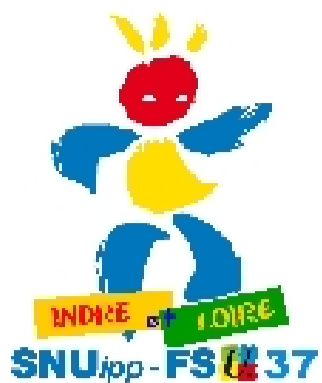


**Philippe  
MEIRIEU**  
le mardi soir 16  
janvier 2018

MOI, NOUVEAU  
MINISTRE  
DE L'EDUCATION,  
JE VAIS  
AUJOURD'HUI  
M'ATTAQUER AUX...







# Adhérer "gratuitement" jusqu'en septembre 2017...

## C'est possible ! En adhérant dès maintenant pour 2017/18!

- ➔ Vous adhérez "gratuitement" jusqu'en septembre 2017
- ➔ Vous bénéficiez du suivi personnalisé lors des prochaines CAPD.
- ➔ Vous serez informés régulièrement via notre lettre électronique et nos publications réservées aux seuls adhérents Ecol'infos, Fenêtres sur Cours, Pour.
- ➔ Avec la déduction fiscale, votre cotisation ne vous reviendra à peine qu'à 1/3 de son montant de vos impôts 2018.
- ➔ Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous... ça vaut le « coût » !

## POUR SON METIER, POUR SOI-MEME, POUR LES ELEVES !



### POUR TOUTES ET TOUS !

Le SNUipp-FSU se veut être le syndicat de toute la profession. Il travaille à son unité et à la défense des valeurs de l'Ecole Publique, de ses enseignants et pour la réussite de tous les élèves.. Le SNUipp-FSU a pour projet de créer et de défendre les droits tant collectifs qu'individuels de toutes et tous. **Pour cela, le SNUipp-FSU informe, défend, accompagne ... tous les collègues qui le sollicitent –syndiqués ou non- ... mais s'il peut le faire c'est uniquement grâce aux moyens apportés par nos adhérent-es.** Se syndiquer c'est aussi un moyen de se sentir moins seul, dans une profession difficile, dans une société où l'individualisme prime si souvent sur la solidarité. Au SNUipp, nous tentons de construire un syndicat différent, qui bouge avec la société. Un syndicalisme de terrain, ouvert, qui fonde son activité sur la participation du plus grand nombre. Un syndicalisme qui a fait de la transformation de l'école l'une de ses priorités.



### Le + aux adhérent-es :

- ➔ Être informé avec toute la presse du SNUipp : Ecol'infos, fenêtre sur cours et de la FSU (presque une publication par semaine)
- ➔ Avoir une aide et un suivi individuels et personnalisés à tout moment ... avec vos collègues du SNUipp37 qui sont disponibles et à votre écoute.
- ➔ Participer aux congrès, consultations et aux votes qui déterminent les choix du syndicat lors des grands débats qui traversent la profession
- ➔ Participer aux réunions, colloques, congrès sur le métier, l'école mais aussi sur des questions qui touchent la société
- ➔ Mise à disposition d'enveloppes « libre réponse » pour les votes, les capd...
- ➔ Réduction d'impôts de 66% de la cotisation
- ➔ Vous avez accès au Comité des écoles 37 qui permet d'avoir des tickets à prix réduits : piscines, spectacles, cinémas, bowling...

Pour son métier.  
Pour soi-même.  
Pour les élèves

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

### COMMENT ADHERER ?



> **Par paiement par prélèvement** : en 6 fois sans frais à partir du mois de NOVEMBRE 2017: remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.



Notre adhésion portera sur 2 années : 2017 et 2018. C'est pour cela, qu'il est préférable de choisir le prélèvement en 6 fois sans frais de novembre 2017 à avril 2018. Il peut bien entendu être suspendu à tout moment !



> **Par paiement par chèque** : retournez le bulletin et le paiement. Votre chèque sera débité en septembre 2017.



> **Par paiement par internet** en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Les prélèvements commencent le mois de votre adhésion.



### > 66 % DE CREDIT D'IMPOT ! KESACO ?



Un crédit d'impôt est une somme soustraite du montant de l'impôt sur le revenu à payer avant imputations. Il peut aussi vous être remboursé, en totalité ou partiellement, dans les 2 cas suivants :  
- si son montant dépasse celui de votre impôt,  
- ou si vous n'êtes pas imposable. Concrètement, cela veut dire que pour 100 € de cotisation :  
> vous avez une réduction de 66 euros sur vos impôts sur le revenu  
> ou que ces 66 euros vous sont restitués si vous n'êtes pas imposable.

**Pour 100 euros, l'adhésion revient donc à 34 euros .**



